

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Autorisation environnementale des ZAC Atalante Via Silva et Les Pierrins sur Cesson-Sévigné et Rennes (du 27 août au 26 septembre 2018)

De : M.G.>

Pour : enquete.zac.viasilva@gmail.com

Date : 24/09/2018 15:22

Comme le note l'avis du CNPN du 20 mars 2018, les inventaires n'ont pas été réalisés sur l'ensemble de la zone : le nombre de jours d'inventaire est insuffisant pour une zone de 200 hectares. Ces inventaires ont pour certains été réalisés avant les travaux de la ligne b du métro (2012, 2013). Les inventaires réalisés en 2015 portent sur une partie du territoire des ZAC (cf page 83 de ZAC Les Pierrins, AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE)

Pour cette ligne b, des mesures compensatoires ont été réalisées (création de mare ...), aucun suivi ne figure dans le dossier.

Ces travaux ont modifié l'hydrologie du secteur : pas d'actualisation.

Une mare "compensée" va être de nouveau compensée, aucune étude des corridors incluant cette mare ne figure.

Le secteur de Belle Fontaine va être isolé du secteur des Pierrins.

La carte page 15 du document "NOTE COMPLEMENTAIRE SUITE A L AVIS DU CNPN" montre bien la rupture des corridors trouvés en 2012 (carte page 8).

Sur cette carte page 15, des corridors sont prévus le long du boulevard de Saint-Roch. Ce boulevard va devoir être aménagé : voies en site propre bus et métro. Dans sa partie ouest, un merlon sera très probablement fait pour protéger du bruit vu l'importance du trafic.

Cette carte page 15 ne fait pas figurer l'échangeur de la porte de Tizé sur la Rocade Est qui permet d'accéder au boulevard de Saint-Roch via la D86. Ce boulevard a déjà un très fort trafic, avec une saturation le matin.

Le passage à faune sous le boulevard est probablement l'actuel passage piéton sous ce boulevard.

À la page 21, remarque 4, des parcelles ont été cultivées en maïs en 2017.

Pour désenclaver le secteur de Belle Fontaine, aucun aménagement n'est prévu :

- au sud le ruisseau traverse le boulevard par une longue canalisation;
- à l'ouest, le boulevard des Alliés est une frontière importante;
- au nord, le métro;
- à l'est, l'aménagement d'un corridor avec des passages à faune n'est pas prévu.